

L'intérêt de cette observation réside donc autant dans la méconnaissance de l'anévrysme que dans son mode de terminaison par hémorrhagie lente, et à ce double point de vue, ce cas clinique méritait d'être rapporté avec quelques détails.

LE TRAITEMENT DE LA PNEUMONIE

L'étude du traitement de la pneumonie est une question d'actualité, en raison de la plus grande fréquence de cette maladie, à la suite des incessants retours offensifs de l'infection grippale, sous ses diverses formes.

Jusqu'à nouvel ordre, et en attendant qu'une médication spécifique soit mise à jour, le traitement de la pneumonie reste forcément symptomatique. Cela revient à dire qu'il y a, au point de vue du traitement, des pneumoniques et non pas une pneumonie et par conséquent qu'il ne peut être question d'un traitement uniforme.

En tête de la médication classique figure la *saignée*. Elle a eu sa période de grandeur, au commencement du siècle dernier ; l'illustre Bouillaud n'hésita pas à la proclamer le spécifique de la pneumonie. A cette vogue, sans doute exagérée, a fait suite une période de décadence qui dure encore. Cependant la dyspnée initiale peut être telle qu'elle fait craindre, à juste titre, une asphyxie prochaine, en ce cas la saignée est toute indiquée. Elle l'est encore bien davantage, un peu plus tard, au début de la période d'état, lorsque la survenance d'un œdème pulmonaire collatéral intense devient pour le malade une cause de péril immédiat. En pareilles circonstances l'amélioration qui suit la phlébotomie est tellement surprenante que l'idée d'une relation de cause à effet s'impose.

Dans les cas les plus habituels, la dyspnée est plutôt modérée et surtout provoquée par le point de côté qui oblige le malade à diminuer l'amplitude des mouvements respiratoires. Il convient alors de faire, *loco dolenti*, une ou deux applications de ventouses scarifiées : cette émission sanguine locale n'a aucun inconvénient pour l'évolution ultérieure de la maladie et supprime habituellement, en très grande partie, la douleur.

Jadis, le *tartre stibié* jouissait d'une grande vogue, dans le traitement de la pneumonie. Le tartre stibié, prescrit à la dose de 15 à 25 centigrammes dans une potion, était qualifié